



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E53636

VALABLE JUSQU'AU 16/06/2025

ÉDITÉ LE 12/02/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1988
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 19/10/1988
60 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 2006B40086

Siret : 348 342 098 00046

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 11 0104

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 14122007

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD AM 14122007

Situation fiscale et sociale : A jour au 23/04/2024

Raison sociale : ETABLISSEMENTS R ALCARAZ

75 ALLEE DES ACACIAS
PARC INDUSTRIEL DE LA PLAINE DE L'AIN
01150 SAINT-VULBAS

Téléphone : 04 74 61 01 72

Fax :

Portable :

Site Internet : www.alcaraz-chauffage.com

E-mail : alcaraz@alcaraz.pro

Responsabilité légale :
CORNAZ PASCAL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	08/06/2021
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	24/01/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE
188 ROUTE DE CROIX JEAN JACQUES
CS0013 - CHATILLON EN MICHAILLE
01204 VALSERHONNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.